

Sylvie Desrosiers

L'HÉRITAGE  
DE LA PIRATE

Illustrations  
de Daniel Sylvestre

la courte échelle

# Chapitre I

## La vie qui sauve la vie



Antilles, 1720

*Étant donné les méfaits accomplis par les pirates du JOLLY ROGER, soit les exécutions, les attaques, les abordages et les pillages, le capitaine Rackham le Rouge ainsi que tous les pirates du bateau sont condamnés, sur ordre de Sa Majesté le roi d'Angleterre, à être pendus haut et court jusqu'à ce que mort s'ensuive.*

*Quant aux deux flibustières et acolytes de Rackham le Rouge, Mary Read et Anne Bonny, créatures sanguinaires et sans morale, elles sont aussi coupables. Mais à cause de leur état de grossesse, et par respect de la vie à venir, les deux femmes ne seront pas pendues.*

*Ainsi en a décidé la cour en ce jour du 16 novembre 1720.*

Les pirates du *Jolly Roger* furent donc pendus; Mary Read et Anne Bonny, libérées. Mary, atteinte de fièvres tropicales, ne survécut que quelques semaines. Quant à Anne, on perdit sa trace. On raconte qu'elle emporta avec elle, outre son bébé, un trésor dont elle était la seule à connaître l'existence.

